

DU TABLEAU AUX TABLES, DES TABLES A INTERNET

AU DEPART, PLUS DE CENT EXEMPLAIRES DU TABLEAU...

Dans un premier temps, Désiré Dramard qui vient d'avoir trente ans, établit en 1839, le Tableau Généalogique dit Dramard, du nom de son auteur. Comme ce Tableau a été, vraisemblablement, édité en autant d'exemplaires qu'il y a de foyers contemporains y figurant, soit environ une centaine, un certain nombre de ces exemplaires originaux est parvenu jusqu'à nous, les autres sommeillant au fond de liasses de papiers ou ayant été tout simplement par le hasard des successions, perdus ou détruits.

Dans un deuxième temps, en 1845, Désiré Dramard établit des Tables, intitulées « Généalogie Marcille » dont l'objet est le même que celui du Tableau mais dont la conception est radicalement différente. Une intéressante préface dont des extraits figurent ci-dessous nous aide à comprendre le cheminement de l'auteur entre ces deux documents.

La première différence est d'ordre purement matérielle et pratique.

En effet, Désiré Dramard qui a l'ambition de mettre à jour la Généalogie au fur et à mesure de la réalisation des événements familiaux s'est rendu compte assez vite que son Tableau n'était pas adapté à ce but car des rajouts auraient condamné à le refaire et à le rééditer périodiquement d'ou un travail considérable pratiquement inenvisageable.

D'où l'idée d'établir des Tables sous forme de feuilles séparées, chaque feuille étant dédiée à un couple et ses enfants. De ce fait, il peut être ajouté autant de feuilles que de besoin. Le Tableau de 1839 est ainsi retranscrit, en écriture à la ronde, avec les mises à jour, sur des feuillets, travail qui est donc terminé en 1845.

« Dans un précédent travail, j'ai en 1839 établi la généalogie de la Famille Marcille tant d'après les renseignements que je pris moi-même sur les lieux que d'après les documents que je pus recueillir. Chacun voulut se rendre utile à cette œuvre de famille et cette coopération dont furent encouragés mes efforts n'a pas peu contribué à me faire surmonter tous les obstacles qui semblaient s'opposer à son exécution.

Après des démarches sans nombre et des recherches aussi minutieuses que multipliées, je suis parvenu à dresser un tableau synoptique, qui, quoique fait d'après le plan que je m'étais tracé, ne remplissait pas entièrement le but que je m'étais proposé. Mon premier ouvrage tel qu'il est, ne peut être continué ; j'ai dû, pour obvier à cet inconvénient, adopter un autre système et je l'ai recomposé comme on le verra en ce volume. Ce n'est à dire vrai que la copie textuelle du premier, mais dans un cadre plus complexe et plus rétréci. Bien qu'il ne présente pas la même synopticité que l'autre, ce travail n'en est pas moins clair et les recherches n'y sont pas plus difficiles. »

...PUIS DES TABLES EN UN SEUL EXEMPLAIRE

Sur la deuxième différence qui marque une rupture par rapport au cadre qui avait présidé à l'établissement du Tableau, chacun pourra y aller de son interprétation. Redonnons la parole à l'auteur :

« Je ne veux point livrer ce manuscrit à l'impression ; j'en veux faire un livre de famille que je désire conserver devers moi. Il ne pourra pas être tenu exactement au courant pour toute la descendance de la génération présente, mon intention n'étant de continuer l'ouvrage qu'en ce qui concerne la filiation de Louis Dramard , mon père et de Marie Madeleine Louise Marcille, ma mère. J'ai, à cet effet, laissé à la fin du volume plusieurs feuillets à remplir quand il y aura lieu. Je veux léguer ce monument à ma famille, conservant l'espoir que dans un autre siècle, lorsque notre génération aura successivement quitté ce monde, quelqu'un de nos descendants continuera pour les générations qui lui succèderont, l'œuvre que j'ai commencé et qui ne doit jamais finir. »

UNE INTERPRETATION PARMIS D'AUTRES : A L'ENTHOUSIASME DE DEPART SUCCEDE LA DECEPTION

Six ans vont s'écouler entre l'établissement du Tableau et celui des Tables : ces dernières devraient donc enregistrer les événements familiaux survenus pendant cette période. Une lecture attentive montre que cela n'a été le cas que très partiellement et bien des feuillets restent arrêtés à la date de 1839 sans avoir été mis à jour.

En revanche, une branche entière issue du mariage en 1750 à Mérobert, de François Pomponne Huet et d'Anne Marcille, fille de Jean-Baptiste Marcille et de Marguerite Laureau, qui ne figurait pas dans le Tableau d'origine apparaît dans les Tables.

Il y a donc eu des attitudes diverses :

- positives, comme celles des descendants qui ont, soit fourni les mises à jour attendues soit donné les renseignements permettant leur inclusion (descendance Huet-Marcille)
- négatives, malheureusement les plus nombreuses de ceux qui n'ont pas donné suite.

Dans ce dernier cas, il peut s'agir de désintérêt ou bien simplement de manque de réactivité, d'oubli...

Après le décès de Désiré Dramard qui intervient assez rapidement, en 1852, c'est son fils unique, Evremond Dramard, qui va continuer d'une certaine façon l'œuvre commencée par son père jusqu'à son propre décès en 1923, mais uniquement en ce qui concerne la descendance de ses grands-parents, Louis Dramard et Marie-Madeleine Louise Marcille, restant ainsi fidèle au vœu paternel.

Les mises à jour s'arrêteront là, mais les Tables seront conservées par la Famille Mesnil cousins germains d'Evremond, deux sœurs Dramard, filles de Stanislas Dramard, frère de Désiré Dramard ayant épousé les deux frères Mesnil.

La Généalogie Marcille n'a donc pas été arrêtée une fois pour toute en 1839, bien au contraire, elle a été poursuivie sur plus de 80 ans.

LA PERIODE ACTUELLE : UN NOUVEAU DOCUMENT

Il faudra attendre à nouveau près de 80 ans avec d'une part la survenue de la vogue pour la généalogie et d'autre part le développement Internet pour qu'il soit renoué avec l'entreprise de nos prédécesseurs Dramard père et fils.

Sans prendre appui préalablement, ni sur le Tableau Dramard ni sur les Tables, la seule collecte des données « Marcille » disponibles sur Internet a permis d'établir un nouveau document. Ce nouveau document a intégré ensuite des données émanant d'archives privées non Internet (fichier Pousse en particulier). De ce fait, dans sa dernière version, le nouveau document ne compte pas moins de 140 pages et plus de 8 500 noms.

Des Cdroms ont été mis au point, des posters confectionnés, la photo numérique utilisée...

Dominique Lauras, Pascale Pousse et Jean Walraet qui sont à l'origine de ces réalisations nous feront d'ailleurs part de leur cheminement respectif.

Le résultat est que nous avons maintenant en quelque sorte deux bases de données : l'ensemble Tableau-Tables Dramard d'une part et le nouveau document résultant de la collecte Internet/archives privées d'autre part.

Bien évidemment, comme il fallait s'y attendre (et heureusement !), les données présentes dans le nouveau document se recoupent avec les données du Tableau et des Tables Dramard, à quelques exceptions près cependant car si des données « Dramard » qui ne sont jamais apparues sur Internet ou dans les archives privées ont pu être ajoutées dans le nouveau document, il en restent encore quelques unes à consolider.

COMPARAISON TABLEAU/TABLES DRAMARD ET NOUVEAU DOCUMENT

Cette comparaison peut se faire à plusieurs niveaux, aujourd'hui nous n'en retenons qu'une, l'arithmétique des données

D'abord le point de départ :

Certes, le Tableau (et les Tables) commence avec la naissance en 1577 d'Aubin Marcille qui se mariera avec Denise Lucas.

Mais en fait, les trois premières générations ne sont, pour ainsi dire, citées que pour mémoire et Le Tableau ne commence réellement qu'avec le mariage, en 1696 à Congerville, de Michel Marcille (arrière petit-fils d'Aubin) et Marie Michau.

Le nouveau document part lui, réellement d'Aubin Marcille et de Denise Lucas, ce qui élargit notablement le champ des générations !

Ensuite, s'il mentionne bien les huit enfants et les trente-deux petits-enfants Marcille-Michau, le Tableau ne retrace la descendance que de la moitié environ de ces derniers pour des motifs que nous ne connaissons pas mais que nous pouvons supposer : plus grand éloignement géographique ou affectif, moins grande réceptivité des intéressés...

Là encore, notre nouveau document a l'ambition de reprendre la totalité des descendants, tout au moins dans la limite des données disponibles.

Enfin, depuis 1839, au moins cinq à six générations supplémentaires, en moyenne, se sont succédées.

Le calcul arithmétique de ces différents élargissements aboutit, en théorie, à des chiffres vertigineux et aurait tendance à nous faire croire que nous nous sommes lancés dans une entreprise impossible. En fait, il ne le semble pas. Nous avons pour un certain nombre de branches des renseignements exhaustifs y compris jusqu'à ce jour. Mais bien sûr, pour d'autres branches, c'est loin d'être le cas ! Et, nous savons qu'en matière de généalogie, les lacunes, surtout sur une aussi longue période, sont la règle.

Mais, a contrario, nous sommes encore loin d'avoir collecté les renseignements immédiatement disponibles et nous avons encore, devant nous, une belle capacité de progression.

Et comme récompense, quelle diversité, quelle richesse nous apportent les descendants retrouvés et quelquefois quelle surprise quand ils portent des noms connus de l'agriculture, de l'industrie, des lettres, des professions libérales...

PERSPECTIVES : LES VOIES D'EXPANSION

Notre patrimoine généalogique va donc continuer à s'accroître, peut-être avec Internet mais la collecte semble s'y ralentir, sûrement avec le dépouillement des fonds d'archives publics ou se situent, à l'heure actuelle, les plus grandes opportunités d'informations: c'est la première voie d'expansion.

La deuxième voie d'expansion offre des perspectives quasiment illimitées. Il s'agit des connexions établies avec d'autres généalogies imprimées ou manuscrites, domaine dont le précurseur, pour les familles de Beauce, est Paul Gruel.

De quoi s'agit-il ?

Nous en avons un exemple dans le bulletin n°1 avec les deux articles de Jean Walraet :

- le premier sur les Maunoury (p 16) ou il apparaît que nombre de descendants du Tableau Dramard se raccordent également à cette famille,
- le deuxième sur la base de données Marcille et Alliés (p21) ou cette fois-ci ce sont des descendants Maunoury (35 très exactement en ne prenant en compte que les porteurs du nom Maunoury) qui figurent dans le Tableau Dramard

Il existe donc un échange d'informations potentielles important entre la généalogie Maunoury et le Tableau Dramard qui permet :

- . d'élargir considérablement les cadres généalogiques réciproques, les descendants communs se trouvant rattachés à des contextes familiaux différents.
- . d'un point de vue pratique, de procurer à la généalogie qui en manque des compléments d'ascendance ou de descendance que l'autre possède.

Ce qui vient d'être dit pour les Maunoury s'appliquant également aux autres familles alliées, l'aspect illimité s'impose de lui même ! Et comme dernier épisode à ce jour de ces interconnexions, citons l'ouvrage très documenté de Patrick de Grandry « La famille d'Achille Tenaille de Vaulabelle, un ministre pionnier de l'Education Nationale 1799-1879 » qui vient de sortir et où apparaissent des descendants figurant également dans le Tableau Dramard.

Cette question des interconnexions, seulement esquissée ci-dessus nous semblant tout à fait primordiale, nous espérons lui consacrer un numéro spécial qui donnera certainement plus de détails mais qui n'épuisera pas pour autant le sujet !